



# Attention : tentative d'escroquerie par sms

## *Communication de la Gendarmerie*

Si vous recevez un SMS vous demandant de payer une contravention sous peine de majoration, et vous demandant de cliquer sur un lien :

- Ne surtout pas cliquer sur le lien.
- Ne pas répondre au SMS.
- Effacer le message SMS.

**La gendarmerie, n'envoie par de SMS suite à un contrôle ou à une verbalisation.**

**Les envois des contraventions se font uniquement par courrier à l'adresse de la personne, ou maintenant par le biais d'une adresse mail communiquée par le contrevenant, avec un lien.**